



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉMANTÈLEMENT D'UNE RAVE PARTY SAUVAGE À BOUVANTE Valence, le 20/10/2021

Entre le samedi 16 octobre et le lundi 18 octobre, une rave party sauvage a été organisée dans le Vercors, sur la commune de Bouvante.

L'événement n'a pas été déclaré au préalable comme l'exige la réglementation.

Cet événement a nécessité la mobilisation d'un effectif de 124 gendarmes sur les 3 jours, comprenant des gendarmes territoriaux de la Drôme, un hélicoptère de la gendarmerie de Lyon, une équipe cynophile et des gendarmes mobiles.

833 infractions ont été relevées (circulation et stationnement interdits sur routes forestières, conduite sous stupéfiants, conduite sous l'emprise d'alcool, etc.).

Enfin, le fourgon de transport contenant le groupe électrogène et les matériels de sonorisation a été saisi par la gendarmerie.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

